



Dépêche 45/02

Des choix inconvenants !

La rituelle présentation du budget de la douane s'est tenue le 30 septembre sous la présidence du nouveau directeur général, M. Mongin. Celui-ci a confirmé les annonces faites par le secrétaire général du Minéfi le 27 septembre, à savoir la suppression de 81 emplois OP/CO et le maintien des effectifs de la branche surveillance. Cette branche a été préservée en raison de son rôle dans les missions de sécurité !

Nous avons ainsi pu apprendre que :

- la demande de complément de l'IRTI (de 53 à 80 points) a été refusée !!!
- rien n'a été annoncé concernant la bonification retraite
- un bilan sur la RTT et les CI aura lieu (choses promises depuis deux et un ans et donc dues...) !un audit sur les STA est en cours
- un programme d'acquisitions de deux hélicoptères ainsi que d'une vedette de plus de 40 mètres est lancé .
- le directeur général souhaite poursuivre le processus " Douane 2005 " qui devra s'intégrer dans les orientations que donnera le ministre le 7 octobre prochain.

On le comprend aisément la moutarde a de quoi nous monter au nez :

- Rien sur la bonification retraite. Ce n'est pas faute de nous avoir fait entendre à tous les niveaux depuis avril, pour relayer le mouvement historique du printemps !
- Rien sur l'IRTI, ce qui n'est pas pour nous surprendre, les politiques ne lâchant que sous la pression du rapport de force .
- Des suppressions d'emplois centrées sur les OP/AG qui en disent long sur l'orientation sécuritaire du nouveau pouvoir
- Un dossier 2005 resurgissant qui ne peut que nous faire nourrir de profondes inquiétudes.

La CFDT avait obtenu l'accord de principe pour une réunion de l'intersyndicale début septembre. De reports, en indisponibilités, celle-ci a fini par se tenir, après la présentation du budget en l'absence d'un syndicat.

La CFDT a présenté un projet de communiqué. Celui-ci devrait être amendé par les uns et les autres dans les jours qui viennent et être publié par la suite.